



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 26/02/2025

Le Groupe NICOLLIN reconnu meilleur employeur 2025 !

Réalisé chaque année par le magazine « Capital » en collaboration avec l'institut Statista, le Groupe Nicollin vient d'être désigné « Meilleur employeur 2025 » dans la catégorie des entreprises du secteur « Environnement ».

Cette distinction repose sur une enquête indépendante et anonyme, menée auprès de 20.000 salariés issus de plus de 2.200 entreprises de plus de 500 salariés dans 32 secteurs d'activité, dont l'objectif est de mesurer la satisfaction des employés vis-à-vis de leur employeur et de leur cadre de travail.

« Ce classement récompense nos efforts pour garantir à nos collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail épanouissant, motivant et sûr », se réjouit Olivier Nicollin, PDG du Groupe Nicollin qui compte 12.000 salariés en France (métropolitaine et DOM-TOM) répartis dans 143 agences. Il reflète l'investissement quotidien de nos directrices et directeurs, exploitant(e)s et équipes sur le terrain, qui contribuent à faire du Groupe Nicollin un acteur engagé, non seulement au service de ses clients, mais aussi au service de ses salarié(e)s »

Depuis sa création, voici 80 ans cette année, le Groupe Nicollin place l'humain au cœur de son ADN et de son développement. « Cette reconnaissance nous motive à poursuivre notre objectif de faire du Groupe Nicollin un employeur de référence, la RSE étant un pilier essentiel de notre stratégie. » a déclaré Laurent Jaurès, directeur des ressources humaines du Groupe Nicollin.

--- à propos du Groupe NICOLLIN :

Le **Groupe NICOLLIN** s'est construit depuis 80 ans autour de valeurs simples : l'humain et le sens du travail bien fait. Ainsi, grâce à son expérience et à ses valeurs, le Groupe NICOLLIN est devenu une entreprise de services reconnue. Aujourd'hui le Groupe NICOLLIN compte 12 000 salariés, 143 agences, réalise un CA de 700M € en France (Métropolitaine et DOM-COM) et se structure autour de 3 pôles d'activités : le pôle Environnement (gestion des déchets et propreté urbaine), le pôle Services (nettoyage industriel, sécurité, accueil...) et le pôle Eau (assainissement, hydrocurage).